



Conseil d'administration

316^e session, Genève, 1-16 novembre 2012

GB.316/WP/SDG/1

Section de haut niveau

Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation

HL

Date: 5 octobre 2012

Original: anglais

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Les perspectives économiques mondiales et l'Agenda du travail décent

Objet du document

Le document présente les dernières informations disponibles en ce qui concerne les perspectives de l'économie et de l'emploi dans le monde. Il expose les initiatives prises récemment à l'échelon international (G20, Union européenne et ONU) en vue de la coordination de politiques capables d'enrayer la dégradation de la situation économique mondiale. Enfin, le document analyse les grands défis que l'OIT doit s'employer à relever et invite le Conseil d'administration à examiner les difficultés pouvant nuire à la réalisation de l'Agenda du travail décent, dans un contexte marqué par la dégradation des perspectives économiques mondiales et les priorités de l'action que l'OIT pourrait encore entreprendre pour la coordination des politiques multilatérales en vue d'une reprise soutenue et d'une croissance durable. On trouvera au paragraphe 30 des points visant à faciliter les débats du Conseil d'administration sur cette question.

Objectif stratégique pertinent: Cohérence des politiques dans chacun des quatre objectifs stratégiques.

Incidences sur le plan des politiques: La discussion contribuera à fournir les éléments d'information dont l'OIT a besoin pour participer aux efforts entrepris à l'échelon multilatéral en vue d'améliorer les perspectives économiques mondiales.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Aucune.

Suivi nécessaire: Oui.

Unité auteur: Département de l'intégration des politiques (INTEGRATION).

Documents connexes: Aucun.

Résumé

Le présent document fait le point sur certaines informations récentes faisant état d'une dégradation des perspectives mondiales en matière de croissance de la production et de l'emploi. Le texte analyse aussi les effets toujours perceptibles de la crise financière de 2008, notamment dans la zone euro. Il examine les répercussions qu'aurait une nouvelle récession en Europe sur les pays émergents et en développement, à l'heure où l'on s'attend à une modification majeure du modèle de croissance économique de la Chine. Le document rappelle en outre les conclusions de plusieurs grandes réunions du G20, de l'Union européenne (UE) et du Conseil économique et social (ECOSOC). Pour finir, il énonce plusieurs questions que le groupe de travail pourrait utilement examiner, en vue de fournir au Bureau et aux mandants l'information dont ils ont besoin pour pouvoir participer aux efforts multilatéraux qui seront encore déployés en 2013 afin de lutter contre la crise mondiale de l'emploi.

Perspectives économiques et perspectives de l'emploi: le point de la situation

1. En 2012, les perspectives économiques mondiales se sont assombries, et les principaux prévisionnistes ont tous revu à la baisse les taux de croissance prévus pour les différentes régions. L'incertitude règne sur les perspectives pour 2013, certains tablant en effet sur une faible reprise alors que beaucoup d'autres jugent qu'un nouveau ralentissement est bien plus plausible qu'un redressement véritable. Il faut donc s'attendre à une amélioration limitée, voire inexistante, des conditions du marché du travail dans la plupart des pays et à une détérioration pure et simple dans ceux d'entre eux qui enregistrent aujourd'hui une récession ou une stagnation effective.
2. Dans les *Perspectives de l'économie mondiale* parues le 9 octobre 2012, le Fonds monétaire international (FMI) indique que le ralentissement constaté dans les économies avancées, qui totalisent 52 pour cent de la production mondiale, plombe la croissance mondiale et les résultats des économies émergentes ou en développement – à l'origine pour leur part de 48 pour cent de la production mondiale (voir tableau ci-dessous). Dans un tel contexte, la stagnation de l'UE (21 pour cent de la production mondiale) est un facteur à ne pas négliger. En milieu d'exercice, la reprise américaine montrait des signes d'essoufflement ¹. Les pays émergents ou en développement, la Chine en tête avec 11,7 pour cent de la production mondiale, ont continué d'enregistrer une croissance relativement forte, qui a marqué le pas cependant en 2012. On trouve des chiffres similaires, mais un peu en retrait toutefois, dans le rapport de l'ONU sur la situation à la fin du premier semestre et dans le *Rapport sur le commerce et le développement* publié par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en septembre.
3. Dans ses prévisions, le FMI part de l'hypothèse que les conditions financières ne se dégraderont pas dans la zone euro et que les Etats-Unis n'appliqueront pas en janvier 2013 des réductions de dépenses et des hausses d'impôt automatiques – qui représenteraient plus de 4 pour cent de son PIB. Malgré plusieurs initiatives majeures, l'instabilité financière perdue dans les économies les plus exposées de la zone euro. Au troisième trimestre de

¹ Le 14 septembre, la Réserve fédérale a annoncé une nouvelle vague de rachats massifs d'actifs, la troisième depuis 2008, sans fixer de montant maximum ni de date limite à cette opération. Celle-ci sera maintenue tant que la Réserve fédérale n'a pas conclu à une amélioration nette des conditions du marché du travail.

2012, les principaux déterminants de la demande globale, soit les dépenses publiques, l'investissement et la consommation, enregistraient des chiffres négatifs ou en recul dans tous les pays de la zone euro. Aucune solution ne se profile encore en ce qui concerne le «précipice budgétaire» («*fiscal cliff*») aux Etats-Unis. Cependant, plusieurs économies émergentes ont déjà introduit des mesures visant à soutenir la croissance. Parmi les autres incertitudes risquant d'assombrir l'horizon, il convient de citer l'augmentation des prix des produits alimentaires et le rebond du cours du pétrole. Les ménages à faible revenu et les pays importateurs de produits alimentaires sont les premiers touchés par le renchérissement des prix des produits alimentaires. Le FMI souligne que, si les principaux risques perçus se vérifient, il y a une chance sur six que la croissance mondiale tombe au-dessous de 2 pour cent, ce qui irait dans le sens d'une récession dans les économies avancées et d'une croissance faible dans les marchés émergents et les économies en développement.

Tableau. Aperçu des Perspectives de l'économie mondiale (variation en pourcentage d'une année sur l'autre)

	Projections				Différence par rapport aux projections de juillet 2012		Différence par rapport aux projections de septembre 2011
	2010	2011	2012	2013	2012	2013	2012
Production mondiale	5,1	3,8	3,3	3,6	-0,2	-0,3	-0,7
Economies avancées	3,0	1,6	1,3	1,5	-0,1	-0,3	-0,6
Economies émergentes ou en développement	7,4	6,2	5,3	5,6	-0,3	-0,2	-0,8
Divers pays/régions							
Etats-Unis	2,4	1,8	2,2	2,1	0,1	-0,1	0,4
Japon	4,5	-0,8	2,2	1,2	-0,2	-0,3	-0,1
Union européenne	2,1	1,6	-0,2	0,5	-0,2	-0,5	-1,6
Zone euro	2,0	1,4	-0,4	0,2	-0,1	-0,5	-1,5
Pays en développement d'Asie	9,5	7,8	6,7	7,2	-0,4	-0,3	-1,3
Chine	10,4	9,2	7,8	8,2	-0,2	-0,2	-1,2
Inde	10,1	6,8	4,9	6,0	-1,3	-0,6	-2,6
ASEAN 5 *	7,0	4,5	5,4	5,8	0,0	-0,3	-0,2
Amérique latine et Caraïbes	6,2	4,5	3,2	3,9	-0,2	-0,3	-0,8
Brésil	7,5	2,7	1,5	4,0	-1,0	-0,7	-2,1
Mexique	5,6	3,9	3,8	3,5	-0,1	-0,2	0,2
Europe centrale et orientale	4,6	5,3	2,0	2,6	0,1	-0,2	-0,7
Communauté d'Etats indépendants	4,8	4,9	4,0	4,1	-0,1	0,0	-0,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5,0	3,3	5,3	3,6	-0,2	-0,0	1,7
Afrique subsaharienne	5,3	5,1	5,0	5,7	-0,1	0,0	-0,8
Volume du commerce mondial (biens et services)	12,68	5,8	3,2	4,5	-0,6	-0,7	-2,6

* Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viet Nam.

Source: FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, oct. 2012.

4. Dans les *Tendances mondiales de l'emploi 2012* parues en janvier dernier, le BIT, qui se fondait sur les chiffres disponibles à l'époque, envisageait une hausse progressive du chômage mondial en 2012 et 2013. Le contexte économique sous-jacent étant encore moins favorable aujourd'hui, les prévisions des *Tendances mondiales de l'emploi 2012* pourraient se traduire en définitive par un nombre total de chômeurs dans le monde de plus de 200 millions. Ce tableau est confirmé par les dernières prévisions publiées par le BIT dans sa note sur le *Global Employment Outlook* du 4 septembre dernier, où le Bureau prévoit que le chômage restera élevé, notamment dans le cas des jeunes ².

Europe: une augmentation rapide du chômage, notamment chez les jeunes

5. Une grande partie de l'augmentation du chômage est le fait de l'Union européenne, de la zone euro tout particulièrement. En juillet 2012, on dénombrait ainsi plus de 25 millions de chômeurs hommes et femmes dans les 27 Etats membres de l'Union européenne (UE-27), dont 18 millions dans les 17 Etats membres de la zone euro (ZE-17). Par rapport à juillet 2011, le nombre de chômeurs a augmenté de 2 104 000 dans l'UE-27 et de 2 051 000 dans la seule zone euro. Le taux de chômage dans l'UE-27 était de 10,4 pour cent en juillet 2012, contre 9,6 pour cent en juillet 2011. Parmi les Etats membres, les taux de chômage les plus bas sont recensés en Autriche (4,5 pour cent), aux Pays-Bas (5,3 pour cent), en Allemagne et au Luxembourg (5,5 pour cent dans les deux cas), et les plus élevés en Espagne (25,1 pour cent) et en Grèce (23,1 pour cent en mai 2012). L'augmentation du chômage a été particulièrement marquée en Grèce (de 16,8 à 23,1 pour cent entre mai 2011 et mai 2012), en Espagne (21,7 à 25,1 pour cent) et à Chypre (7,7 à 10,9 pour cent).
6. En juillet 2012, 5,5 millions de jeunes (moins de 25 ans) étaient au chômage dans l'UE-27 (22,5 pour cent), dont 3,4 millions résidaient dans la zone euro ³. Les taux les plus élevés se retrouvent en Grèce (53,8 pour cent en mai 2012) et en Espagne (52,9 pour cent). En pourcentage du chômage total pour l'UE, le chômage de longue durée (un an ou plus) atteignait 43,6 pour cent en 2011, mais 65,4 pour cent en Irlande, 51,4 pour cent en Italie, 47 pour cent au Portugal et 45 pour cent en Grèce.

Stabilité financière et risques de dégradation de la situation dans la zone euro

7. L'instabilité financière concerne essentiellement la zone euro mais elle tend à se propager. Une enquête de la Banque centrale européenne (BCE) sur les prêts bancaires a montré que les conditions d'octroi des crédits étaient plus strictes au premier semestre de 2012 tant pour les entreprises que pour les ménages, du fait de coûts de financement élevés et des capitaux conservés par les banques pour relever le niveau de leurs réserves. L'enquête a aussi fait apparaître une diminution continue de la demande de crédits de la part des entreprises, notamment à des fins d'investissement. Les données recueillies par la BCE montrent en outre que, pour les entreprises des économies les plus fragiles de la zone euro, les taux d'intérêt des crédits disponibles sont sensiblement supérieurs à ceux qui prévalent dans les grandes économies de la région.

² BIT: *Global Employment Outlook September 2012: Bleak labour market prospects for youth* (Genève, 2012). Accessible à l'adresse: http://www.ilo.org/global/research/global-reports/global-employment-trends/2012/WCMS_188810/lang--en/index.htm.

³ Office statistique des Communautés européennes (Eurostat).

8. Du fait du cercle vicieux créé par l'élévation des taux d'intérêt des obligations de la dette souveraine et la détérioration des conditions de financement faites aux banques, les conditions générales de l'économie réelle se sont encore aggravées dans beaucoup de pays du sud de l'Europe. Les mesures radicales pour l'assainissement des finances publiques, la multiplication des prêts non productifs et les processus de désendettement dans le secteur bancaire présent sur le revenu des ménages et sur l'offre de crédit à la disposition des entreprises, des petites entreprises notamment ⁴. Selon une enquête récente du FMI, le fossé s'est creusé entre l'état véritable des comptes publics (soit les fondamentaux) et la perception des risques telle que reflétée par l'écart des taux souverains ⁵. L'écart croissant entre les taux d'intérêt des dettes souveraines dans les grandes économies et les pays de la «périphérie» constaté ces derniers mois montre que les marchés financiers commencent à douter de l'intégrité de la zone euro, perception qui risque dès lors de se transformer en réalité.
9. Dans les trois pays visés par un programme d'ajustement économique de l'UE – la Grèce, l'Irlande et le Portugal –, l'économie connaît depuis 2008 une forte contraction, qui se traduit par une augmentation du chômage. Malgré la réduction des dépenses publiques et les hausses d'impôt, le rapport entre la dette publique brute et le PIB continue d'augmenter, et ce principalement parce que le déficit des budgets publics ne diminue pas autant que le PIB. En outre, l'augmentation du coût de l'emprunt et les plans de sauvetage des banques retardent l'effet des mesures d'assainissement. Dans les examens qu'elle réalise périodiquement parallèlement à la délivrance de fonds de renflouement, la troïka (Commission européenne, BCE et FMI) a prôné des efforts plus énergiques en vue de la réduction des déficits budgétaires, ainsi que des réformes structurelles majeures, notamment en ce qui concerne le système de fixation des salaires et la législation sur la protection de l'emploi. De nouvelles négociations sur les engagements en matière de politiques auront probablement lieu au cours des prochains mois. D'autres pays seront peut-être contraints eux aussi de demander une assistance malgré les programmes comparables d'assainissement des finances publiques et de réformes structurelles qu'ils ont mis en œuvre. Dans un rapport, l'Institut international d'études sociales de l'OIT estime ainsi que, à moins d'un infléchissement rapide des orientations actuelles, 4,5 millions d'emplois pourraient disparaître au cours des quatre prochaines années ⁶.

Ralentissement de la croissance dans les pays émergents ou en développement

10. De grandes économies émergentes sont parvenues à maintenir leur croissance malgré l'effondrement des exportations à destination des économies avancées survenu en 2009 et plusieurs d'entre elles ont annoncé des efforts similaires en 2012 face au recul des exportations, vers l'Europe notamment. Cependant, la volatilité des mouvements de capitaux a accru la pression sur les taux de change, les liquidités et le marché des actions dans certains pays. L'appréciation du dollar pourrait encore renforcer les effets de l'évolution récente du prix du pétrole et des produits agricoles ⁷. Compte tenu de l'instabilité financière toujours présente en Europe et des prévisions qui laissent entrevoir

⁴ FMI: *Rapport sur la stabilité financière dans le monde: Actualité des marchés*, juillet 2012.

⁵ FMI: *Moniteur des finances publiques: Mise à jour*, juillet 2012.

⁶ Institut international d'études sociales: *EuroZone job crisis: Trends and policy responses* (BIT, Genève, 2012). Accessible à l'adresse suivante: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_184965.pdf.

⁷ FMI: *Perspectives de l'économie mondiale: Mise à jour*, juillet 2012.

une croissance encore lente, voire une récession, dans les économies avancées en 2013, les pays émergents ou en développement auront plus de difficulté à tenir le rythme.

11. Avant la crise, les pays émergents ou en développement enregistraient depuis 1990 environ une croissance plus rapide que les économies avancées. La Chine, deuxième économie mondiale aujourd'hui, a été le fer de lance de cette évolution remarquable; le pays a affiché ainsi une croissance particulièrement rapide, caractérisée par des taux de près de 10 pour cent par an. Les taux de croissance par habitant des pays riches et des pays pauvres, très éloignés encore pendant une bonne partie du XX^e siècle, commencent à converger sous l'effet du développement des échanges et des investissements directs étrangers, du ratio élevé de la population en âge de travailler par rapport à la population totale et des taux d'investissement élevés⁸. Si la crise de 2008 en provenance des grandes places financières de la planète a ralenti le rythme de la croissance, dans les pays émergents ou en développement, cette croissance est restée relativement élevée en 2012 par rapport à celle des économies avancées.
12. Dans le groupe des grands pays en développement à croissance rapide, l'émergence de la Chine a été particulièrement importante ne serait-ce que parce qu'elle s'est traduite par une réduction spectaculaire de l'incidence de l'extrême pauvreté. Fondés sur un taux d'investissement exceptionnellement élevé – près de la moitié du PIB quasiment –, un taux d'épargne tout aussi important et une croissance rapide des exportations, notamment après l'adhésion du pays à l'OMC en 2001, les taux de croissance élevés ont permis à l'économie d'absorber la forte augmentation de la population d'âge actif, ainsi qu'un exode rural considérable. En outre, une partie importante des exportations de la Chine sont constituées de biens d'abord importés puis transformés, si bien que la croissance chinoise a aussi contribué à celle de l'ensemble de l'Asie de l'Est et du Sud-Est et stimulé la demande dans les Etats exportateurs de minéraux.
13. A plus longue échéance, 2015 devrait marquer en Chine la fin de l'accroissement de la population en âge de travailler par rapport à la population totale. L'exode rural devrait se poursuivre, mais sur un rythme plus lent là aussi. Par conséquent, les taux d'épargne et d'investissement diminueront, et la consommation – stimulée par l'augmentation des salaires et le développement de la protection sociale – sera désormais le principal moteur de la croissance. Les taux de croissance devraient fléchir et la structure de la production, de l'emploi et des exportations évoluer vers une production à plus forte valeur ajoutée. Cette mutation majeure du modèle de croissance forme la toile de fond du 12^e plan quinquennal que la Chine vient de dévoiler.

Coordination des politiques au niveau international

G20

14. C'est dans un climat de dégradation des perspectives économiques mondiales et, en particulier, d'inquiétude concernant la zone euro que s'est tenu le Sommet du G20 à Los Cabos, au Mexique, les 18 et 19 juin 2012. La réunion a eu lieu juste après le second tour des élections générales en Grèce, le 17 juin, et juste avant les réunions des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil européen et de la zone euro, les 28 et 29 juin.

⁸ Voir Kemal Derviş: «Convergence, interdependence, and divergence», in *Finance & Development*, sept. 2012, vol. 49, n° 3 (FMI), Accessible à l'adresse suivante: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2012/09/dervis.htm>.

15. Le sommet a adopté une déclaration, un Plan d'action pour la croissance et l'emploi et une série d'autres déclarations telles que celles des ministres du Travail et de l'Emploi, qui se sont réunis à Guadalajara les 17 et 18 mai 2012, et du Groupe de travail du G20 sur le développement ⁹. L'OIT, conjointement avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, a élaboré un rapport sur la création d'emplois et l'amélioration des niveaux de vie dans les pays du G20, intitulé *Boosting Jobs and Living Standards in G20 Countries*, et, avec l'OCDE, une note d'information sur les perspectives d'emploi à court terme ainsi qu'un rapport sur le développement durable, la croissance verte et des emplois de qualité intitulé *Sustainable Development, Green Growth and Quality Employment* ¹⁰. Outre les réunions au niveau gouvernemental, la présidence mexicaine a invité des chefs d'entreprise (B20) et des dirigeants syndicaux (L20) des pays du G20 à apporter leur contribution au sommet. Le Directeur général du BIT a participé aux réunions tant du B20 que du L20 à Los Cabos.
16. Dans sa déclaration au sommet, le Directeur général, M. Somavia, a mis en avant quatre priorités d'action:
- engager des investissements favorables à l'emploi dans les infrastructures et d'autres secteurs à forte intensité d'emplois dans le sens des propositions pratiques du B20 et du L20;
 - mettre le secteur financier au service de l'économie réelle;
 - prendre des mesures en faveur de l'emploi des jeunes;
 - étendre l'accès à une protection sociale de base.
17. Dans leur déclaration, les chefs d'Etat et de gouvernement ont exprimé leur détermination à promouvoir la croissance et l'emploi, et à «travaill[er] ensemble pour stimuler la demande et rétablir la confiance afin de soutenir la croissance et d'encourager la stabilité financière de manière à créer des emplois de qualité et des opportunités pour l'ensemble de[s] concitoyens». Ils ont donc défini d'un commun accord le Plan d'action coordonné pour la croissance et l'emploi de Los Cabos afin de réaliser ces objectifs. Le plan comprend un Cadre pour l'évaluation du suivi des engagements, destiné à évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements, qui s'appuie sur trois piliers. Premièrement, des principes directeurs visant à ce que les pays s'approprient les évaluations et à ce que celles-ci soient: fondées sur un principe de respect des engagements ou d'explication; concrètes; cohérentes avec celles des autres Etats Membres; équitables; ouvertes et transparentes. Deuxièmement, un processus d'examen collégial comprenant l'examen et une discussion des politiques des Membres, ainsi que des évaluations approfondies conduites par les organisations internationales. Enfin, des rapports annuels résumant les résultats de ces évaluations et qui doivent être présentés aux chefs d'Etat et de gouvernement.

⁹ L'ensemble des documents du sommet et des informations sur les activités du B20 et du L20 sont disponibles en anglais et en espagnol à l'adresse: <http://www.g20.org/en/home>. Le texte de la déclaration est disponible en français à l'adresse: http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/12-1268-declaration_G20_Los_Cabos_cle82ebc5.pdf.

¹⁰ Disponible en anglais à l'adresse: <http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/multilateral-system/g20/lang--en/index.htm>.

Emploi et protection sociale

(Extrait de la déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement du G20, Los Cabos, 19 juin 2012)

20. La qualité de l'emploi est au cœur de nos politiques macroéconomiques. Les emplois garantissant les droits du travail, une couverture sociale et un revenu décent contribuent à une croissance plus stable, renforcent l'intégration sociale et réduisent la pauvreté. Nous approuvons donc les recommandations de nos ministres du Travail et de l'Emploi pour lutter de toute urgence contre le chômage au moyen de mesures adéquates concernant le marché du travail et en encourageant la création d'emplois décents et de qualité, notamment pour les jeunes et les autres groupes vulnérables, durement frappés par la crise économique. Nous réaffirmons l'engagement que nous avons pris envers les jeunes de faciliter leur accès à des emplois de qualité, qui leur ouvriront des perspectives d'avenir. Nous nous félicitons des travaux du Groupe de travail du G20 sur l'emploi, et nous appelons de nos vœux la prolongation de son mandat d'un an, suivant les termes proposés par nos ministres. Conformément au Plan d'action de Los Cabos pour la croissance et l'emploi, nous considérons que des réformes structurelles peuvent, dans le plein respect des principes et droits fondamentaux au travail, jouer un rôle important pour améliorer la croissance économique afin de créer des opportunités sur le marché du travail et de favoriser la mobilité et l'emploi. Nous nous engageons également à intensifier nos efforts pour renforcer notre coopération en matière de politiques d'éducation, de développement des compétences et de formation, y compris les stages et les formations en alternance, afin de permettre une transition réussie entre l'école et la vie active.
21. La création d'emplois et la réduction du chômage, en particulier des jeunes et des personnes les plus touchées par la crise, sont essentielles pour l'ensemble de nos pays. Nous nous félicitons du rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale sur la création d'emplois et l'amélioration des niveaux de vie dans les pays du G20. Nous continuerons de nous concentrer sur des mesures visant à accélérer le rythme de la reprise de la création d'emplois et la diminution du chômage.
22. Nous reconnaissons qu'il est important d'établir des socles de protection sociale définis au niveau national. Nous continuerons à promouvoir la cohérence, la coordination, la coopération et le partage des connaissances au niveau international et entre les institutions pour aider les pays à faible revenu à renforcer leurs capacités de mise en place de socles de protection sociale définis au niveau national. Nous demandons aux organisations internationales de recenser avec les pays à faible revenu les possibilités d'action pour mettre en place des socles de protection soutenables.
23. Nous nous engageons à prendre des mesures concrètes pour surmonter les obstacles à la participation économique et sociale pleine et entière des femmes et pour développer les opportunités économiques des femmes dans les pays du G20. Nous exprimons également notre ferme volonté de faire progresser l'égalité des sexes dans tous les domaines, y compris la formation, les salaires, le traitement sur le lieu de travail et le partage des responsabilités concernant la garde des enfants.
24. Nous demandons à nos ministres du Travail de passer en revue les progrès accomplis dans ce domaine et nous nous félicitons des consultations régulières avec les partenaires sociaux. A cet égard, nous nous félicitons de la contribution du B20 (réunion d'affaires) et du L20 (syndicats) au processus du G20 sous la présidence mexicaine.

Union européenne

18. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE) se sont rencontrés les 28 et 29 juin à Bruxelles et ont convenu d'une série de mesures visant à stabiliser les marchés financiers européens et à relancer la croissance et l'emploi. Ils ont adopté un Pacte pour la croissance et l'emploi destiné à renforcer la gouvernance économique, dans lequel les Etats Membres s'engagent à adopter des mesures répondant à la situation dans leur pays, dans un cadre de priorités établi au niveau de l'UE. Parmi les points mis en avant dans le pacte, les Etats Membres s'emploieront notamment «à assurer un assainissement budgétaire différencié, axé sur la croissance», «à rétablir des conditions normales d'octroi de crédits à l'économie», «à promouvoir la croissance et la compétitivité, notamment en s'attaquant aux déséquilibres profonds et en allant plus loin dans les réformes

structurelles», «à lutter contre le chômage et à s'attaquer de manière efficace aux conséquences sociales de la crise» et «à moderniser l'administration publique»¹¹.

19. Réunis le 29 juin, les 17 membres de la zone euro ont entrepris de mettre en place un système de contrôle bancaire dans toute la zone en association avec la Banque centrale européenne (BCE) et le Mécanisme européen de stabilité (FESF/MES), qui permettrait de recapitaliser et de réorganiser les banques en difficulté. A l'heure actuelle, seuls les Etats peuvent soutenir les banques faibles, alors qu'ils sont eux aussi, dans bien des cas, dans une situation financière fragilisée, d'où le risque de faillites bancaires désordonnées qui aggraverait encore la récession.
20. Le 6 septembre 2012, la BCE a annoncé une nouvelle mesure appelée «Programme de rachat de dettes publiques» (*Outright monetary transactions* (OMT)), permettant de racheter sans limite des obligations d'Etat de la zone euro sur les marchés secondaires¹². Les pays bénéficiant de ces achats devront faire l'objet d'un plan européen de sauvetage financé par le FESF/MES (Fonds européen de stabilité financière/Mécanisme européen de stabilité), et la BCE mettra fin aux achats d'obligations en cas de non-respect des engagements nationaux correspondants. Le but recherché est que le programme contribue à réduire le coût des emprunts pour les Etats les plus exposés et, ce faisant, à réduire la spéculation quant à une sortie forcée de la zone euro d'un ou de plusieurs pays. Aujourd'hui, la Grèce, l'Irlande et le Portugal disposent de tels programmes. Cependant, d'autres pays ayant également fait face à une forte hausse du coût des emprunts ont des programmes d'ajustement similaires mais n'ont pas demandé l'aide de l'UE.

Conseil économique et social des Nations Unies, juillet 2012

21. Le débat de haut niveau de la session de fond du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), qui a eu lieu à New York du 2 au 9 juillet 2012, a débouché sur l'adoption d'une déclaration ministérielle visant à «Promouvoir la capacité de production, l'emploi et le travail décent pour éliminer la pauvreté à la faveur d'une croissance économique partagée, durable et équitable à tous les niveaux en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement». Le BIT a contribué à l'élaboration du rapport du Secrétaire général¹³.
22. Dans sa déclaration, l'ECOSOC a réaffirmé son engagement de promouvoir la capacité de production, l'emploi et le travail décent comme moyen d'atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, parmi lesquels les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)¹⁴. Il a réaffirmé le rôle de premier plan que joue l'OIT et exposé les éléments fondamentaux des séries de mesures susceptibles de promouvoir une croissance économique durable, partagée et équitable. Ces mesures comprenaient notamment l'intégration des politiques macroéconomiques dans les objectifs sociaux et de

¹¹ Voir l'annexe aux conclusions du Conseil européen des 28 et 29 juin 2012: http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/131408.pdf.

¹² Voir l'annonce de la BCE: http://www.ecb.int/press/pr/date/2012/html/pr120906_1.en.html (en anglais).

¹³ ECOSOC, document E/2012/63, disponible en ligne: http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/2012/63&referer=http://www.un.org/en/ecosoc/docs/report2012.asp&Lang=F.

¹⁴ ECOSOC, document E/2012/L.10*, disponible en ligne: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---exrel/documents/genericdocument/wcms_185207.pdf.

création d'emplois; un secteur privé dynamique, inclusif, efficace et socialement responsable; des programmes d'éducation et de formation professionnelle qui améliorent l'aptitude à l'emploi; une législation relative au marché du travail, des systèmes de salaire minimum, des mécanismes de négociation collective et d'administration du travail; des normes internationales en matière d'emploi et des principes et droits fondamentaux au travail; enfin, une concertation sociale élargie avec les représentants des travailleurs et des employeurs. L'ECOSOC a aussi rappelé sa détermination à adopter les orientations définies dans le Pacte mondial pour l'emploi et il a insisté sur la nécessité d'apporter une protection sociale à tous les membres de la société, en encourageant la mise en place de socles de protection sociale définis à l'échelle nationale, conformément à la recommandation n° 202 de l'OIT. Il a aussi demandé instamment aux gouvernements de relever le défi mondial consistant à offrir un travail décent et productif aux jeunes femmes et aux jeunes hommes. Enfin, il a souligné qu'il était important que le plein emploi productif et le travail décent restent un thème transversal essentiel au sein des Nations Unies, et a suggéré que cette question soit au centre des discussions qui se tiendront après 2015.

Défis que pose l'Agenda du travail décent

23. Quatre ans après la faillite de la banque Lehman Brothers, on continue de percevoir les effets de la crise financière sur la situation économique mondiale à travers la croissance faible de la production et de l'emploi dans de nombreux pays développés et la récession dans plusieurs autres. Il incombait aux gouvernements de compenser, avec les finances publiques, la contraction de l'activité économique causée par la décision des banques de supprimer les créances douteuses et d'accroître les réserves face aux risques de nouvelles pertes. Les ménages et les entreprises non financières ont aussi réduit le montant de leurs dettes dans de nombreux pays. Après une action coordonnée, en 2009, aux Sommets du G20 de Londres et de Pittsburg, visant à éviter une récession majeure à travers le monde, les inquiétudes ressenties en 2010 quant aux déficits publics élevés dans les pays développés et les spéculations des marchés financiers sur les risques croissants de défaut de paiement de la dette souveraine ont conduit à un changement d'orientation des gouvernements vers un assainissement des finances publiques, notamment au Sommet du G20 de Toronto. Les mesures prises en même temps par certains pays afin de réduire brutalement et fortement les déficits risqueraient en réalité d'accentuer ces déficits en raison d'une croissance plus faible. Comme l'OIT et d'autres acteurs l'avaient prédit, cette «ruée vers la sortie de crise» associée à l'absence de la reprise espérée des investissements privés ont eu pour effet d'affaiblir la demande globale à l'échelle mondiale et d'assombrir les perspectives de réduction du chômage.
24. Plusieurs pays à revenu élevé ont donc été confrontés, au niveau de leur politique budgétaire, à un dilemme car ils devaient à la fois stimuler la croissance afin de restreindre les déficits et faire baisser le chômage et aussi réduire leurs emprunts en cours et la charge de leur dette. La recherche active d'une expansion monétaire dans plusieurs pays a entraîné les taux directeurs vers des niveaux zéro ou proches de zéro. Avec une marge de manœuvre réduite en matière de politique monétaire et budgétaire, l'accent a alors été mis sur des «politiques structurelles» destinées à libéraliser et à déréglementer les marchés des produits et du travail, dans l'espoir que des pressions concurrentielles accrues dynamiseraient la croissance, si ce n'est à court terme du moins à moyen terme. Dans les pays de programme de la zone euro, la mise en œuvre de programmes de réforme structurelle souvent très détaillés, qui est une condition à remplir pour continuer à bénéficier d'un appui financier, a suscité de très vives controverses.

25. Au cours de la période qui a précédé la crise, les écarts de revenu se sont creusés dans de nombreux pays. On constate aussi dans 17 pays développés sur 24 une tendance à long terme vers une diminution de la part salariale et une augmentation de la part des bénéfices. Avec la crise économique mondiale, la part salariale a brièvement augmenté puis elle a baissé à nouveau au cours des trois dernières années¹⁵. En plus de l'augmentation des tensions sociales, l'augmentation des inégalités de revenu et la réduction de la part salariale dans la part des facteurs freinent la consommation, qui continue d'être le principal moteur de la croissance. Il convient donc de noter que les bonnes performances économiques de l'Argentine et du Brésil dans les années deux mille ont été en partie attribuées à une meilleure répartition des revenus grâce aux fortes hausses de la valeur réelle des salaires minimums et à l'élargissement de la couverture sociale et des programmes d'assistance sociale.
26. La conjugaison des réorientations majeures dans la géographie de la croissance mondiale et des effets à long terme de la perturbation du système financier mondial constitue un ensemble impressionnant de défis pour le G20, dont l'ambition est d'être le «principal cadre de coopération économique internationale¹⁶». De la même façon, les répercussions de la crise financière sur la zone euro, constituée il y a dix ans, ont aussi mis à rude épreuve les mécanismes de gouvernance de l'UE. Etant donné la faible marge de manœuvre budgétaire de nombreux pays développés, les banques centrales ont agi de différentes manières pour essayer de maintenir les taux d'intérêt à un niveau bas, pour faire en sorte que le système bancaire dispose de capitaux en quantité suffisante et pour éviter les défauts de paiement de la dette souveraine. Malgré tout, la reprise reste faible, avec des investissements modiques de la part des établissements non financiers et une consommation ralentie des ménages dans les pays développés. Le G20 et l'UE ont tous deux mis l'accent sur les réformes structurelles, notamment dans les pays ayant besoin d'une aide financière internationale, dans l'attente d'une réglementation des marchés des produits et du travail moins contraignante, qui permettra d'améliorer la compétitivité et de stimuler un rebond dans les secteurs de l'emploi et de la production.
27. Comme il a été discuté à la session de mars 2012 du Conseil d'administration, le cadre stratégique du Pacte mondial pour l'emploi reste extrêmement pertinent et a été fortement soutenu par l'ECOSOC. Le Sommet du G20 de Los Cabos a aussi permis de souligner que «les emplois garantissant les droits du travail, une couverture sociale et un revenu décent contribuent à une croissance plus stable, renforcent l'intégration sociale et réduisent la pauvreté». Cependant, on note avec inquiétude que les perspectives d'emploi pour 2013 sont médiocres et que, dans de nombreux pays, le dialogue social se déroule dans un climat tendu.
28. Comme il est indiqué dans le rapport élaboré conjointement par l'OIT, l'OCDE, le FMI et la Banque mondiale sur la création d'emplois et l'amélioration des niveaux de vie dans les pays du G20, en envisageant d'autres mesures visant à accélérer le rythme de la reprise de l'emploi, les pays du G20 souhaiteront peut-être se concentrer sur des domaines particuliers couvrant à la fois l'offre et la demande sur le marché du travail. Les domaines d'action mis en avant dans le rapport ont favorisé l'investissement dans l'infrastructure, en améliorant l'accès des petites et moyennes entreprises aux crédits bancaires, en étendant la couverture sociale et en améliorant les perspectives d'emploi pour les jeunes. Le rapport

¹⁵ Le rapport sur le commerce et le développement de la CNUCED en 2012, intitulé *Politiques pour une croissance équitable et équilibrée*, comprend une analyse approfondie des tendances en termes d'inégalités de revenu et de parts des divers facteurs.

¹⁶ Déclaration des dirigeants du G20 au Sommet de Pittsburgh, 24 et 25 septembre 2009, paragr. 19: <http://www.g20.org/images/stories/docs/eng/pittsburgh.pdf> (en anglais) ou http://www.canada.international.gc.ca/g20/summit-sommet/g20/declaration_092509.aspx?lang=fra&view=d (en français).

montre également que les trains de mesures relatifs au marché du travail qui prenaient en compte les diverses situations des pays déficitaires et excédentaires, ainsi que les économies des pays développés et émergents, pourraient contribuer à rééquilibrer l'économie mondiale et à améliorer les perspectives d'emploi et les niveaux de vie.

29. Le G20 a demandé à l'OIT et à d'autres institutions internationales de continuer à soutenir ses travaux lorsque le Mexique confiera les rôles de la présidence à la Fédération de Russie en décembre 2012. En outre, l'OIT aidera l'ECOSOC à examiner en juillet 2013 les progrès accomplis pour donner suite à sa Déclaration ministérielle de 2012. A cet égard, le Bureau analysera en profondeur les trains de mesures relatifs au marché du travail qui encouragent les efforts concertés tendant à stopper la détérioration des perspectives mondiales concernant l'économie et l'emploi, et à promouvoir une croissance forte, durable et équilibrée. Ce travail pourrait aussi être utile aux pays confrontés à de difficiles ajustements.

Points proposés pour la discussion

30. Le groupe de travail est invité à examiner:
- a) les défis que pose l'Agenda du travail décent eu égard à la détérioration des perspectives concernant l'économie mondiale; et
 - b) les priorités de l'action que l'OIT pourrait encore entreprendre pour la coordination des politiques multilatérales en vue d'une reprise soutenue et d'une croissance durable.